

Sarthe

Quotidien Ouest-France du 12 juillet 2025

ouest-france.fr du 12 juillet 2025

353 mots

Un prêt pour moderniser les équipements

La boucherie Landelle à Sablé-sur-Sarthe est la première enseigne artisanale à bénéficier de la nouvelle aide de la Région.

À Sablé-sur-Sarthe, la boucherie *Landelle* a pris un coup de neuf. Depuis quinze jours, une *nouvelle* vitrine réfrigérée, fermée et plus moderne, s'impose dans le magasin. « Beaucoup de clients font des compliments en la voyant, c'est sympa. Même pour nous, on gagne du temps, on voit ce qu'on doit faire », sourit *Yannick Landelle*, boucher-charcutier depuis dix-sept ans.

Du matériel à 33 000€

Ce matériel, qu'il souhaitait remplacer depuis un an, coûte 33 000 €. Une somme difficile à mobiliser seul. Il a donc été le premier artisan à bénéficier du tout nouveau dispositif Pays de la Loire Artisans transition, qui lui a permis d'obtenir 16 500 € sous la forme d'un prêt à taux zéro. Le reste a été financé par un emprunt bancaire classique.

Après avoir contacté le Syndicat de la boucherie, en début d'année, Yannick s'est rapproché de la Chambre de métiers, qui lui a proposé un diagnostic environnemental. « Ça me permet de faire des économies d'énergie. La vitrine est plus hermétique », constate-t-il. Les démarches ont été engagées en avril. Fin juin, les travaux étaient faits.

Ce prêt régional, lancé début 2025 par la Région Pays de la Loire, est mis en œuvre par France active Pays de la Loire, en partenariat avec la Chambre de métiers et de l'artisanat. Il vise à aider les très petites entreprises (TPE) à investir dans des équipements durables, moins énergivores.

L'aide peut atteindre 50 000 €, pour des entreprises de moins de dix salariés. La région en compte 90 000. « Les trois entités permettent ensemble d'aider au mieux les commerçants, les artisans ligériens », souligne Éric Frémy, conseiller régional en charge de l'artisanat. « C'est compliqué pour ces très petites entreprises d'investir. »

Depuis janvier, douze projets ont déjà été financés : taxis, boulangers, entreprises du BTP ou de bouche. L'objectif est d'en soutenir une cinquantaine par an, avec une enveloppe régionale de 1,75 million d'euros sur deux ans.

Antoine SUARD.



Avec le dispositif Pays de la Loire Artisans transition, Yannick Landelle a pu refaire l'une de ses vitrines.
Ouest-France